



ENTREPRENEURIAT SOUHAITABLE 2040



PROJECTIONS DE TENDANCES

LA STRUCTURATION DU MARCHÉ DES ACTEURS DE
L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT



FONDATION ENTREPRENDRE
Accompagner l'entrepreneuriat dont la société a besoin

PROJECTIONS DE TENDANCES

1 Les équilibres territoriaux

2 L'intensification des crises économiques et sociales

3 La prise en compte des limites planétaires

4 Les métiers de demain

5 Les valeurs et les imaginaires de l'entrepreneuriat

6 Les nouvelles formes d'entreprendre

7 La structuration du marché des acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat

8 Le soutien public à l'entrepreneuriat



Les fiches « projections de tendances » ont été réalisées dans le cadre de la démarche prospective « L'entrepreneuriat souhaitable en 2040 », initiée par la Fondation Entreprendre et conduite par Julie Rieg, sociologue indépendante et fondatrice de Change it Use it. Elles portent sur des variables considérées à la fois comme incertaines dans le futur et impactantes dans le champ prospectif étudié, ici l'entrepreneuriat et son accompagnement.

Les projections de tendances et les hypothèses « et si » que présentent ce document reposent sur une analyse documentaire (articles de recherche, ouvrages, rapports d'études, études prospectives...) et des entretiens avec des experts reconnus des enjeux explorés.

Ce document de projection de tendances constitue l'un des matériaux de la démarche de prospective menée par la Fondation Entreprendre qui vise à permettre à l'écosystème d'acteurs qui agit en faveur de l'entrepreneuriat de co-produire une vision souhaitée et réaliste de l'entrepreneuriat à l'horizon 2040 et de la décliner en orientations stratégiques à destination des acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat.

7 LA STRUCTURATION DU MARCHÉ DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT

EST-CE QU'EN 2040



... l'accompagnement de l'entrepreneuriat sera majoritairement financé par des entreprises, en raison d'une baisse accrue des subventions publiques ?

... l'accompagnement de l'entrepreneuriat sera piloté par les acteurs territoriaux à travers un guichet unique proposé au sein de chaque région ?

... la mutualisation des ressources (humaines, financières...) sera devenue une pratique courante chez les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat ?

... les acteurs de l'accompagnement devront passer par une plateforme de type Amazon ou Booking pour attirer les entrepreneurs, cette dernière captant la majorité de la demande ?

... les principales structures d'accompagnement de l'entrepreneuriat auront fusionné ?

... des acteurs de niche testeront de nouveaux dispositifs d'accompagnement et essaieront leurs connaissances et compétences aux plus gros acteurs de l'accompagnement ?

... les acteurs de l'accompagnement diversifieront leurs offres vers un accompagnement tout au long de la carrière entrepreneuriale (et non majoritairement lors de la création de l'entreprise), et adapteront leurs modèles économiques en conséquence ?



Historiquement, l'accompagnement des porteurs de projet s'appuie sur les politiques de l'emploi. Le dispositif ACCRE (Aide aux Chômeurs Créateurs Repreneurs d'Entreprise) créé en 1979 par Raymond Barre en témoigne et rend compte d'un modèle de société dans lequel le salariat est la norme dominante. Des années 80 aux années 2000, l'accompagnement se structure autour de quelques réseaux d'accompagnement et de financement publics (organismes consulaires, incubateurs régionaux...) et associatifs (BGE, Réseau Entreprendre...).



Les réseaux d'accompagnement se sont davantage multipliés à partir des années 2000 et la concurrence s'est exacerbée. Du côté des nouveaux entrants, on observe l'arrivée :

Des acteurs publics (politiques de soutien régionales et création de lieux dédiés comme les fablabs, espaces de coworking, accélérateurs, incubateurs...),

Des acteurs éducatifs (les établissements d'enseignement supérieur développant leurs propres offres d'accompagnement dont les pré-incubateurs étudiants),

Des entreprises (cabinets RH ou de conseil en reconversion, grandes entreprises qui développent des accélérateurs privés, fonds d'investissement ou encore crowdfunding assisté) - à noter que certains acteurs amènent avec eux une culture nord-américaine comme Station F, The Family ou encore Founder Institute,

Et plus largement de **la sphère civile** (réseaux de mentorat, associations d'anciens, clubs de chefs d'entreprise, éducation populaire, régies de quartier...).

Face à une telle diversification des acteurs, les structures de l'accompagnement se battent pour attirer et fidéliser les porteurs de projets (ce que certains appellent la "guerre du sourcing").

Pour Christina Theodoraki, docteur en sciences du management, et Karim Messeghem, professeur agrégé des Universités en entrepreneuriat et stratégie, la compétition porte principalement sur : 1- l'accès aux ressources financières, notamment publiques, 2- l'accueil et l'organisation d'événements initiés par les pouvoirs publics et 3- l'accès à des espaces et bureaux à des conditions abordables.

La multiplication des acteurs fait aussi place à un cloisonnement des activités proposées et des publics visés face à la multiplicité des profils d'entrepreneurs et de leurs besoins. A titre d'exemples, notons le développement de structures d'accompagnement pour le développement d'entreprises en milieu rural ou dans les quartiers prioritaires, ou les démarches qui visent la création de startups, de Tech for good ou d'entreprises sociales. Mais cela touche aussi la question des migrants et des réfugiés, des femmes ou encore du handicap. A titre d'exemples : Pionnières et Action'elles pour les femmes ou Moovjee pour les jeunes.

André Letowski, consultant expert en entrepreneuriat, rend compte d'une forme de paradoxes : d'un côté, l'Etat souhaite que les acteurs de l'accompagnement travaillent davantage ensemble, de l'autre ces mêmes acteurs doivent répondre à des appels d'offres lancés par les pouvoirs publics et par pôle emploi et se retrouvent donc en concurrence.

Il est à noter que le rapprochement des grandes structures profite particulièrement aux grandes agglomérations, Paris en tête. On observe un déséquilibre entre Paris et les autres métropoles, mais aussi entre les grandes villes et les zones moins denses. Certains experts appellent à un « meilleur équilibre des localisations » des projets. Dans les régions et notamment en zone rurale, les petites associations se rapprochent afin de pouvoir répondre aux conditions d'accès aux fonds publics.

En 2011, le gouvernement français a créé le dispositif d'accompagnement NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création ou la Reprise d'Entreprise) pour rationaliser les instruments d'accompagnement à disposition de l'Etat et mettre en place un interlocuteur unique sur l'ensemble du territoire français.

Dans la même vague, Bpifrance est créée en 2012, née du rapprochement entre OSEO et CDC Entreprise Fonds stratégique d'investissement. Elle absorbe aussi l'APCE (Agence Pour la Création d'Entreprise), devenue AFE, en 2019.



Peu à peu, l'Etat a délégué le financement de l'appui aux structures de la création d'entreprise à la CDC, Pôle Emploi, Bpifrance et aux régions, ces acteurs faisant aussi face à des réductions de budget répétées. En contrepartie, on assiste à l'arrivée de sponsors financiers : les mécénats de compétences, les appuis bénévoles de chefs d'entreprise, ou encore la création de fondations dont la fondation Entreprendre.

De manière générale, l'accompagnement de l'entrepreneuriat (et les financements) sont majoritairement centrés vers la création d'entreprise (le nombre de création d'entreprise étant même considéré comme un indicateur de réussite), et moins vers l'accompagnement des entrepreneurs tout au long de leur carrière entrepreneuriale ni vers les types de projets entrepreneuriaux développés et leurs impacts.


Le marché des acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat fait aussi face au développement de nouvelles technologies, poussé notamment par les entrepreneurs les plus jeunes qui utilisent des solutions numériques au quotidien.

L'apprentissage en ligne, le crowdfunding ou encore le traitement et l'analyse de données complexes, bouleversent particulièrement les codes des acteurs traditionnels, qui se digitalisent peu à peu. En parallèle, on observe l'arrivée de nouveaux acteurs qui proposent un accompagnement majoritairement en ligne (comme Simplitoo, Kangae ou Jesuisentrepreneur.fr). Pour Aurore Mauser, si la digitalisation de l'accompagnement était un luxe avant la crise sanitaire, elle est désormais devenue indispensable.

On assiste aussi à une plateformes du marché, les acteurs développant des plateformes pour mettre en relation les nombreux acteurs de l'accompagnement et les entrepreneurs. A ce jour, il n'existe pas de plateforme dominante sur le marché ; les plateformes développées sont principalement gratuites (comme la plateforme collaborative d'entraide Pousses par exemple, soutenue par la Ville de Paris et développée par Paris Initiative Entreprise). Elles assurent l'intermédiation et permettent aux entrepreneurs de s'y retrouver parmi la myriade d'acteurs.

ZOOM SUR LE SERVICE SIMPLITOO

Créée par les fondateurs franco-suédois du site Portail Auto-Entrepreneur, le service Simplitoo (marque française Betao) a pour objectif de simplifier les démarches administratives et juridiques des entrepreneurs, pour rendre les démarches de création et de gestion aussi faciles qu'en Suède, le tout via un portail Internet. Le site permet de créer sa société, de lancer une association, de protéger sa marque et de gérer sa société sur le plan juridique.



The screenshot displays the Simplitoo website interface. At the top, there is a navigation bar with links for 'L'académie', 'Tarifs', 'Blog', 'Mon compte', and a phone number '09 73 72 01 30 Appel gratuit'. Below this, a secondary menu offers 'Créer ma société', 'Lancer mon association', 'Protéger ma marque', 'Gérer ma société', and 'Comparer les formes Juridiques'. The main content area features three prominent cards: 'SOCIÉTÉS' with the text 'Optez pour la forme juridique qui convient le mieux à votre projet d'entreprise.' and a 'VOIR NOS OFFRES' button; 'ASSOCIATIONS' with 'Une structure très simple permettant de développer vos projets à but non lucratif.' and a 'VOIR NOS OFFRES' button; and 'DÉPÔTS DE MARQUE' with 'Une procédure juridique rapide permettant une protection efficace de votre marque.' and a 'VOIR NOS OFFRES' button. The bottom of the page is decorated with a pattern of orange and white diagonal stripes.

ENJEUX POUR LE FUTUR

La structuration du marché des acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat est en marche et peut passer soit par une atomisation du marché (avec des fusions, des fermetures...), soit par de nouvelles stratégies de mise en réseau et de coopération.



A termes, le risque est de tendre vers une uniformisation de l'accompagnement, l'Etat privilégiant les acteurs de l'accompagnement les plus performants (au sens économique ou en considérant le nombre de créations d'entreprise par exemple).

L'enjeu est de maintenir la diversité des accompagnements à l'œuvre, avec des accompagnants aux cultures, formations, expériences et pratiques diverses, des personnes accompagnées aux situations de vie et besoins distincts et des formats d'accompagnement variés, certains publics - notamment les plus fragiles - nécessitant des accompagnements de long cours.

Il est aussi question d'assurer un maillage sur l'ensemble du territoire français, d'intégrer la diversité des modèles d'entreprendre (voir la fiche de projections de tendances « Les nouvelles formes d'entreprendre ») et d'accompagner les entrepreneurs tout au long de leur carrière entrepreneuriale et non uniquement au moment de la création de l'entreprise.

Il est question de mesurer l'impact des différents acteurs et particulièrement le niveau d'adéquation de leurs actions avec les publics accompagnés et avec l'évolution des attentes et des besoins des entrepreneurs.

Ces derniers attendent plus qu'un accompagnement technique, désormais jugé insuffisant. A ce titre, l'accompagnement des accompagnateurs eux-mêmes est voué à se développer.

En raison de la baisse des finances publiques (voir la fiche projections de tendances sur les sources de financement) et de l'évolution des besoins des entrepreneurs, les acteurs de l'accompagnement sont invités à proposer des offres moins consommatrices de ressources (et donc plus « lean »). Cela est d'autant plus vrai que les entrepreneurs font face à des temps d'accès au marché de plus en plus courts et ont donc besoin d'un accompagnement plus rapide et plus flexible.

Dans une logique de transformation et de changement, les acteurs de l'accompagnement eux-mêmes doivent développer des compétences généralement attribuées aux entrepreneurs : l'agilité, l'anticipation et l'adaptation, la rapidité d'action, l'analyse des marchés et de leur évolution, le développement de nouvelles offres, ou encore la digitalisation. La création de nouveaux modèles économiques de l'accompagnement est aussi en jeu.

Il est aussi question de rester vigilant face à la plateformes du secteur, en continuant de maîtriser la relation avec les entrepreneurs eux-mêmes. L'arrivée d'un acteur dominant pourrait en effet conduire à une exacerbation de la concurrence.

ILS PROJETTENT LE MARCHÉ DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DE DEMAIN



Éric Persais, Maître de conférences en sciences de gestion, croit en la création de lieux qui rassemblent à la fois des acteurs de l'économie et des acteurs de l'Enseignement Supérieur de Recherche, pour créer des écosystèmes entrepreneuriaux performants.

Dans « Accompagnement entrepreneurial : le point de bascule », Fabienne Bornard, Dominique Frugier, Dominique-Anne Michel et Olivier Toutain rendent compte d'une vision souhaitable à l'avenir (et relativement pragmatique), dans laquelle les conséquences négatives de la concurrence seraient évitées par des stratégies de coopération entre les acteurs de l'accompagnement. Dans cette vision, les acteurs publics nationaux et territoriaux sont attendus pour concevoir les écosystèmes partenariaux et réguler les échanges. Ce besoin de coopération et de régulation par les acteurs publics est de plus en plus souligné par les acteurs de l'accompagnement.

Christina Theodoraki et Karim Messeghem identifient plus particulièrement trois leviers à la faveur d'une coopération réussie entre les acteurs de l'accompagnement : 1- la mise en place d'un « guichet unique » à l'attention des porteurs de projets, qui permettrait d'identifier leurs besoins et de les orienter vers la (ou les) structure(s) les plus pertinentes ; 2- la mutualisation de ressources humaines et financières avec des formations ou des bases de données partagées ; 3- l'animation de la communauté des acteurs de l'accompagnement (réunions régulières, événements, partage d'expériences...).

Ce dernier point pose la question de la participation de l'ensemble des acteurs à la dynamique. Cela doit-il passer par une obligation d'en être ?

Pour André Letowski, consultant expert en entrepreneuriat, un enjeu pour le futur est de réussir à sortir de la logique d'accompagnement centrée sur la création d'entreprise, pour embrasser plus largement le "suivi post création", ce qui nécessite aussi d'intégrer de nouvelles logiques commerciales (autres que celles de la gratuité ou de la quasi-gratuité).

PRINCIPALES SOURCES MOBILISÉES



1. *Cartographies des acteurs de l'accompagnement à l'émergence et l'accélération de l'ESS*, Avise, 2022
2. *Tech for Good : comment l'impact est devenu bankable*, C. Wong, Les Echos Start, 2021
3. *L'impact de la plateformes sur l'accompagnement entrepreneurial*, Aurore Mauser, 2021
4. *Vers une approche inclusive des écosystèmes entrepreneuriaux*, Eric Persais, 2020
5. *Les mutations de l'accompagnement entrepreneurial*, Revue française de gestion 2020/1 (N° 286), 2020
6. *Brève histoire de l'accompagnement à la création d'entreprise entre 1970 et 2018 : éléments structurants*, André Letowski, 2019
7. *Accompagnement entrepreneurial : le point de bascule*, Fabienne Bornard, Dominique Frugier, Dominique-Anne Michel, Olivier Toutain, dans *Entreprendre & Innover* 2019/1 (n° 40), 2019
8. *Les structures d'accompagnement, des entreprises comme les autres*, Amandine Maus, Sylvie Sammut, dans *Gestion* 2000 2017/5-6 (Volume 34), 2018
9. *Ecosystème de l'accompagnement entrepreneurial : une approche en termes de coopétition*, Christina Theodoraki, Karim Messeghem, Dans *Entreprendre & Innover* 2015/4 (n° 27), 2016
10. *Chapitre 14, L'accompagnement entrepreneurial facteur de réussite*, Messeghem (Karim) et Sammut (Sylvie), dans *Le Grand livre de l'Entrepreneuriat*, 2013
11. *Vers de nouvelles formes d'accompagnement?*, Didier Chabaud, Karim Messeghem, Sylvie Sammut, dans *Revue de l'Entrepreneuriat* 2010/2 (Vol. 9), 2011